

Présentation :

Cette note mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

Sommaire :

Les multinationales fuient les Bermudes	p2
Blanchiment d'argent : La cybercriminalité en plein recrutement.....	p3
France : Terroristes kurdes condamnés.....	p4
Macky Sall convoqué pour blanchiment.....	p4
Après trois heures d'audition, Macky Sall libéré, mais confisqué	p5
Les trafiquants de drogue infiltrent la machine étatique.....	p5
Sénégal : Trafic de visas à l'Ambassade d'Italie au Sénégal: Plus de 2000 candidats ont bénéficié du sésame.....	p8
Belgique : Des centaines d'affaires de fraude sauvées de la prescription.....	p9
Des banques sauvées par l'argent de la drogue, selon l'ONUDC.....	p10

Les multinationales fuient les Bermudes

L'arrivée de Barack Obama donne lieu à un exode fiscal préjudiciable à la Suisse.

La grande transhumance des multinationales a commencé. Effrayées par l'entrée en fonction d'une nouvelle administration américaine qui a fait de la lutte contre les paradis fiscaux une de ses priorités, une demi-douzaine de très grandes entreprises domiciliées aux Bermudes et aux îles Caïmans ont annoncé leur changement d'adresse vers la Suisse.

C'est l'assureur ACE qui a ouvert le bal l'été dernier en transférant son siège international des Bermudes à Zurich. Le spécialiste de l'ingénierie pétrolière Foster Wheeler quittera la dépendance britannique pour s'installer à Zoug cette année. Son concurrent Weatherford International fera de même dès que ses actionnaires auront donné leur accord. De même pour le groupe Tyco Electronics, qui compte déjà un millier d'employés en Suisse et va y créer sa principale holding.

«Des plages aux stations de ski»

Le premier groupe mondial de forage pétrolier, Transocean, va quant à lui quitter les îles Caïmans pour établir son siège et une douzaine de cadres à Genève. Actif dans le même secteur, Noble Corp veut également ouvrir une boîte aux lettres plus près des Alpes.

Cet exode de multinationales s'explique principalement par des motifs fiscaux, malgré des dénégations ambiguës. Le PDG de Transocean, Bob Long, affirmait publiquement en octobre que ce transfert permettrait à son entreprise de se «rapprocher de ses marchés stratégiques». Dans une note à l'autorité boursière américaine, le groupe a toutefois admis que l'opération visait à «réduire les risques dus à des changements dans les législations fiscales».

En septembre, une commission du Sénat américain a rendu un rapport au vitriol sur les entreprises américaines qui usent d'astuces pour échapper au fisc. Une technique classique consiste à créer des sociétés d'assurances dites captives pour extraire une partie des bénéfices réalisés aux Etats-Unis vers des juridictions à fiscalité plus faible, voire nulle, comme les Bermudes ou les îles Caïmans. Sans accord de coopération fiscale avec les Etats-Unis, ces paradis fiscaux se retrouvent aujourd'hui très exposés à des mesures de rétorsion. En comparaison, la Suisse bénéficie d'un tel accord, et sa fiscalité reste plus attractive que celle des Etats-Unis.

Moutons noirs

Sous le couvert de l'anonymat, un avocat d'affaires zurichois estime que l'arrivée de ces multinationales tombe au plus mal dans un contexte déjà très tendu tant avec les Etats-Unis qu'avec l'Union européenne: «Le fait que cette poignée de compagnies au passé fiscal chargé s'enfuit des Bermudes pour venir en Suisse pose un problème très grave. Cela ne fait qu'entretenir la confusion avec les paradis fiscaux, ce que la Suisse n'est pas. De même, cela peut laisser penser que toutes les entreprises américaines qui s'implantent ici cherchent à frauder le fisc, ce qui est faux. Techniquement, le procédé est légal, et demander aux cantons de se montrer prudents ne servirait à rien, car ils n'ont rien à perdre.»

Ces déménagements en série ont déjà attiré l'attention des autorités américaines. «Le transfert de millions des plages de sable blanc vers des stations de ski est une preuve de plus que notre

lutte contre l'évasion fiscale n'aboutira pas tant que nous n'aurons pas relancé la coopération internationale», a déclaré le sénateur démocrate texan Lloyd Rogers en décembre dans un communiqué.

François Pilet, Le Temps du 19/01/2009

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.webnews-industry.com/?page=a7dd12b1dab17d2&type=eco&id=6114>

Blanchiment d'argent : La cybercriminalité en plein recrutement

Profitant de la crise financière et du sentiment d'insécurité l'accompagnant, les cybercriminels recherchent des « mules », intermédiaires pour des opérations de blanchiment d'argent. Les laboratoires de sécurité G DATA alertent les internautes d'une montée en flèche des spams de recrutement depuis le début de l'année.

La crise financière, un contexte idéal

« En période de crise financière, la tentation pourrait difficilement être plus grande : de l'argent rapide et facile. Avec de telles offres, les cybercriminels tentent aujourd'hui de recruter massivement les destinataires d'emails comme agents financiers supposés. Celui qui mord à l'hameçon devient un blanchisseur d'argent et donc un complice, avec toutes les conséquences déplaisantes que cela implique, telles des poursuites judiciaires », explique Ralf Benzmüller, directeur des laboratoires de sécurité G DATA.

Un emploi de rêve

L'opportunité d'embauche proposée dans ces emails est alléchante : travailler comme agent financier ou chef de transaction, pour quelques heures par semaine seulement et à partir de son domicile, contre une rémunération élevée.

L'activité de la « mule » consiste à accepter des transferts d'argent sur son compte personnel. La victime utilise ensuite les services de transfert de fonds comme la Western Union pour envoyer l'argent vers une supposée adresse d'entreprise, en Europe de l'Est le plus souvent. L'« employé » conserve un certain pourcentage sur le montant du transfert, généralement entre 3% et 5%, comme commission pour le service.

L'arnaque

Le transfert entrant a pour origine des fausses enchères en ligne ou des transactions effectuées de manière illégales par des attaques de phishing réussies. Les criminels utilisent l'« agent » comme simple blanchisseur d'argent. Une fois que l'argent est en route vers le compte étranger, la victime escroquée précédemment n'a quasiment plus aucune chance de récupérer son argent. Lorsque la fraude est découverte, ce sont les blanchisseurs d'argent insouciants qui reçoivent les demandes de dommages et intérêt ou les lettres de l'accusation.

Les experts des laboratoires de sécurité de G DATA déconseillent expressément de répondre à ce type d'offres d'emploi et recommandent aux destinataires d'effacer les mails correspondants sans même les lire.

Exemples de sujets :

- « Nous avons besoin de représentants »
- « Work at home »
- « Travail dans une équipe internationale »

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.zataz.com/news/18426/blanchiment--argent-faux--emploi.html>

France : Terroristes kurdes condamnés

Des peines de prison ferme et une interdiction définitive du territoire français ont été prononcés, hier, à l'encontre de onze jeunes Kurdes, proches du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), pour avoir jeté des cocktails Molotov à Bordeaux contre une association culturelle et deux cafés fréquentés par la communauté turque, au printemps 2007. Selon le parquet, c'est la première fois qu'un tribunal français condamne des proches du PKK pour des faits de terrorisme.

La 10e chambre du tribunal correctionnel de Paris a été plus sévère que le procureur, qui avait requis, le 16 décembre dernier, entre six mois de prison avec sursis et quatre ans ferme. Reconnus coupables d'«association de malfaiteurs à visée terroriste » et de « financement du terrorisme » pour huit d'entre eux, les prévenus ont écopé hier de peines allant de dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis à cinq ans de prison ferme accompagnés d'interdiction du territoire français. « Le PKK est bien une organisation terroriste » et « les Jeunesses apoïstes - dont faisaient partie les onze Kurdes - en sont une déclinaison », avait affirmé à l'audience le procureur. Pour lui, tous avaient « une parfaite connaissance des enjeux idéologiques » de leurs actes et avaient « conscience d'agir conformément aux visées du PKK ».

[En Ligne] Disponible sur

<http://www.20minutes.fr/article/288617/Bordeaux-Terroristes-kurdes-condamnes.php>

Macky Sall convoqué pour blanchiment

L'ancien Premier ministre sénégalais Macky Sall est mis en cause par le gouvernement dans une affaire de blanchiment. Il a été convoqué à 16H00 (locales et GMT) par la police, a indiqué le porte-parole de son parti Seydou Gueye.

"Il a reçu une convocation pour 16H00 à la Sûreté urbaine, au commissariat central, dans le cadre de cette affaire. Il va s'y rendre bien sûr", a-t-il ajouté.

Le ministère sénégalais de l'Intérieur a fait état lundi "de l'existence d'un réseau de blanchiment d'argent sale impliquant Macky Sall", ancien Premier ministre et ex-président de l'Assemblée nationale, récemment tombé en disgrâce, et qui a vigoureusement démenti.

"Dans le cadre de l'enquête ouverte, les services compétents ont alors intercepté des correspondances avec un chef d'Etat africain tendant à avaliser l'idée que les fonds incriminés proviendraient de ce dernier", selon un communiqué officiel, qui ne précise pas l'identité du chef d'Etat en question.

Selon le ministère, "Abdoulaye Sall, de nationalité sénégalaise résidant au Gabon", serait également impliqué dans cette affaire. Il a été arrêté lundi à Dakar pour défaut de permis, peu après son arrivée en provenance de Libreville.

Quelques heures plus tard, le porte-parole de l'Alliance pour la République (APR-Yakaar), créée par M. Sall début décembre, a dénoncé une "calomnie" et une "vaine tentative de liquidation" à travers une "instrumentalisation de la justice".

Ces nouveaux développements interviennent à moins de deux mois des élections locales, municipales et régionales prévues le 22 mars. Elles ont valeur de test pour le parti présidentiel et ses alliés qui occupent la majorité des sièges des deux chambres du Parlement.

AFP , le 27/01/2009

Après trois heures d'audition, Macky Sall libéré, mais confisqué

Les mots peineront certainement à peindre avec justesse l'engouement spectaculaire qui a prévalu, hier, dans les artères de la capitale sénégalaise, plus exactement aux alentours du commissariat central. En effet, sitôt la convocation de l'ex président de l'assemblée nationale rendue publique, ses militants, parents et sympathisants, et tant d'autres citoyens, épris de justice, se sont rués vers le centre ville pour accompagner celui qu'il est convenu d'appeler la « bête noire » de l'alternance. Seize heures n'avaient pas encore sonné, que le cortège de l'ancien Premier ministre arpentait l'artère principale qui divise le marché Sandaga en deux pour déboucher sur l'avenue Ponty. Une traversée à pas de tortue, eu égard à l'extravagant déferlement des commerçants qui ont renoncé à la surveillance des étalages et comptoirs pour témoigner leur soutien à l'ancien premier ministre. Celui, sous le magistère de qui, «les chantiers rangés dans les tiroirs de la présidence ont été conduits à terme» comme clamait le président Wade à l'époque. Une remarque que les sénégalais ont bien pu appréhender et qui, certainement a ravivé leur souvenir, hier après midi dès qu'ils ont eu écho que Macky Sall a été appelé à déférer à une convocation au commissariat central. L'ambiance a été au comble au seuil du commissariat où les slogans «Macky Président», «Halte à la tyrannie» ont été scandés par une foule surexcitée pendant tout le temps qu'a duré l'audition. Une foule qui n'a cessé de s'agrandir par à coups frôlant même l'hécatombe ? En effet, venu couvrir l'événement à l'instar de ses confrères, un reporter de la chaîne de télévision Canal Info News a été blessé à la tête et acheminé illico à l'hôpital Principal. Au demeurant, au terme d'une audition de trois tours d'horloge, l'ancien président de l'assemblée a été libéré, mais reste à la disposition de la police.

El Hadji Thiam

Les trafiquants de drogue infiltrent la machine étatique

Interview de M. Antonio Matziteli, Représentant régional de l'office contre la drogue et le crime en Afrique centrale et de l'Ouest.

Le représentant régional de l'Office des nations unies contre la drogue et le crime pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale (UNUDC), Antonio Matziteli révèle, dans cet entretien, le mécanisme des trafiquants de drogue au Sénégal et en Afrique. Il démonte aussi les procédés du blanchiment de l'argent sale dans les 23 pays d'Afrique de l'Ouest et du centre couverts par l'organisation basée à Dakar.

Quel bilan faites-vous de votre travail surtout concernant le trafic de drogue ?

Le bilan de notre travail est certainement positif. Non pas parce qu'il y a moins de drogue, mais on trouve de plus en plus des réponses. Les différents gouvernements de la sous-région, la CDEAO au niveau régional, la communauté internationale dans son ensemble, à New-York à travers les conseils de sécurité ou l'action individuelle des bailleurs de fonds, a réuni le sujet au centre d'un débat politique de haut niveau et opérationnel. Nous avons de plus en plus des programmes intégrés qui se développent dans la région, d'actions ponctuelles et une véritable volonté au niveau politique de faire quelque chose. Du côté des opérations, malheureusement beaucoup restent à faire. Les faiblesses des Etats, les défis structurels, individuels et régionaux demeurent encore et attirent inévitablement toutes sortes d'activités illicites et criminelles de la part d'un pourcentage assez réduit de la population.

À combien de tonnes s'élève la drogue qu'il y a eu en Afrique de l'Ouest l'an dernier ?

En 2008, nous avons fait une étude à travers laquelle nous avons essayé d'estimer sur la base d'un certain nombre d'indicateurs, combien de tonnes de cocaïne transitent ou pourraient transiter par l'Afrique de l'Ouest. Et nous en sommes arrivés au chiffre de 50 tonnes par an qui sont à 98% réexportés en direction des marchés de consommation notamment l'Europe et aussi vers d'autres marchés en voie de développement dans le continent Africain, Asiatique et en Europe de l'Est.

On parle de plus en plus la Guinée-Bissau qui serait en train de se hisser au rang d'Etat narcotrafiquant. Qu'en est-il du Sénégal ?

Je ne suis pas tout à fait d'accord sur le jugement que l'on se fait de la Guinée-Bissau. Au contraire, je dirais que c'est un pays qui souffre d'énormes problèmes, du point de vue structurel. À partir de 2005, elle n'a pas seulement attiré l'attention de la communauté internationale sur ses faiblesses, mais a mis le peu de moyens à sa disposition pour faire face à un problème évident et croissant. La Guinée Bissau, ce n'est pas du tout un Narco-Etat, mais plutôt un Etat qui lutte pour se défendre.

En ce qui concerne le Sénégal, il y a un an et demi, la plus grande saisie de drogue en Afrique de l'Ouest y a été opérée (presque 2 tonnes et demi). Actuellement, il y a même un procès pendant en justice. Aussi, les saisies qui sont enregistrées montrent que les trafiquants de drogue et leurs partenaires locaux opèrent dans presque tous les pays de la sous-région. Toutefois les quantités saisies en Europe sur des passagers en provenance du Sénégal, indique que ce pays est touché par ce fléau.

Peut-on en connaître davantage sur les méthodes qu'utilisent les narcotrafiquants au Sénégal pour passer en travers les nasses de la Douane et des forces de l'ordre ?

Comme un peu partout, dans le monde entier. Tout d'abord les drogues arrivent en grande quantité par des avions privés. Et une fois arrivées sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, elles sont stockées dans les entrepôts des trafiquants. Et de plus en plus, les trafiquants étrangers travaillent avec des partenaires locaux qui, avec l'argent de leurs prestations de service, achètent eux-mêmes des quantités croissantes qu'ils réexportent en grande quantité dans des containers par bateau ou par voie terrestre. Une autre partie de la drogue, du reste beaucoup moins importante, est exportée par courrier. C'est ce qu'on appelle les «mules», c'est-à-dire, les individus qui sont souvent contactés sur place par des organisations criminelles locales et qui transportent dans les 400 grammes de drogue. Le plus souvent, ils le cachent à l'intérieur du corps ou dans leurs bagages. Ce réseau de «mules» se développe surtout au niveau des aéroports qui ont des vols internationaux. Le Sénégal étant dans ce cas, enregistre un passage croissant des «mules». Des études faites en Octobre 2008 a montré qu'en termes de quantité, l'aéroport de Dakar est le plus important en ce qui concerne le passage des «mules» sur la base des saisies qui ont été opérées dans des lieux de transit en Europe et en Afrique du Nord.

Mais cela s'explique aussi par le fait que l'aéroport du Sénégal a cinq fois plus de passagers en transit par rapport à d'autres aéroports. Par exemple, au Sénégal il y a 5 vols en direction de l'Europe chaque semaine, tandis qu'en Guinée-Bissau, il y en a qu'un seul.

Ce que vous expliquez n'est-il pas lié également à une certaine porosité du système au Sénégal ? Lors de la dernière saisie- record de drogue, il était apparu une série de négligences suspectes de la part de l'Etat. Les trafiquants s'étaient caché derrière un projet de culture de crevettes pour s'adonner au trafic de drogue. Est-ce qu'il n'est pas possible qu'ils réussissent à corrompre certaines personnalités pour faire passer leur trafic ?

Il y a un procès en cours et j'imagine que les actes judiciaires pourront fournir des réponses par rapport à la dynamique antécédente à la saisie. Malheureusement dans tous les États de l'Afrique de l'Ouest le Sénégal y compris, on remarque que l'argent de la drogue est très important que les trafiquants trouvent le moyen d'infiltrer la machine étatique. Cela est beaucoup plus récurrent en Guinée-Bissau, mais a aussi des impacts dans des pays comme le Sénégal.

La drogue est de plus en plus liée au blanchiment d'argent. Dans quel secteur, l'argent de la drogue est-il blanchi au Sénégal ?

Il y a plus de chances que cet argent soit blanchi et investi dans des opérations de façade. Toutefois, il est difficile de définir le pourcentage de l'argent de la drogue, parce que le crime de blanchiment d'argent ne détermine pas l'origine de ce fond. Heureusement, l'importance du crime permet la persécution de l'individu, en dépit du lien de la personne avec un autre crime qui a généré ces fonds. Déterminer leurs origines vient après, souvent lorsque la machine judiciaire est enclenchée.

Avec le travail qu'effectue la Cellule de lutte contre la délinquance financière et en plus du vôtre, est-ce qu'il arrive que des gens soient arrêtés. Si c'est le cas, les dossiers sont-ils transmis au procureur de la République ?

Nous avons d'excellents rapports avec cette cellule et nous avons beaucoup d'estime pour tout ce qu'ils ont réussi à faire dès son lancement en 2005. Cela dit nous, nous ne sommes pas une organisation policière. À ce que sache, la cellule de lutte contre la délinquance financière a transmis jusqu'aujourd'hui plusieurs cas au pouvoir judiciaire qui, j'imagine, fait des investigations dans le but d'aboutir à des poursuites pour blanchiment d'argent.

Croyez-vous que la justice ira jusqu'au bout ?

Je dois y croire.

Par rapport au blanchiment d'argent, récemment au Sénégal on a évoqué le cas de l'ancien Premier Ministre Macky Sall, pour dire qu'il serait coupable de blanchiment d'argent avec un Président Africain Omar Bongo. Est ce que lorsque des politiques ou hommes d'Etats sont impliqués, cela rentre dans vos champs de vos investigations ?

Pas dans le nôtre. Toutefois, il y a des critères, des règles et des recommandations qui ont été approuvés au niveau mondial par le groupe inter- gouvernemental contre le blanchiment d'argent et qui prévoient une attention particulière à ce qu'on appelle le PIP (politically important people). Il est très étroitement lié à la lutte contre la corruption en général et comporte des mesures pour éviter que toutes les personnes politiquement exposées puissent profiter de leurs pouvoirs pour s'enrichir ou être sujets d'une certaine façon à des accusations. Nous avons développé un système qui permet aux Etats dont les fonds ont été détournés par des personnages politiques de pouvoir se réapproprier ces fonds.

En vous référant à vos textes, est-ce que le fait qu'un chef d'Etat donne de l'argent à un opposant peut-être considéré comme du blanchiment d'argent ?

Je ne crois pas. Il y a une définition très claire du blanchiment d'argent. C'est un crime qui est cristallisé dans sa formulation. C'est l'action de remettre dans le circuit financier de l'argent de provenance suspecte afin de déguiser l'origine. Compte tenu de cette définition, vous pouvez l'appliquer à votre question.

En tant que combattant de la drogue et du crime au Sénégal, pensez-vous que les immeubles qui sortent de terre tous les jours et les boîtes de nuit qui se mettent en place dans certains secteurs de Dakar peuvent provenir de l'argent sale ?

Je suis d'avis que les performances économiques officielles de l'économie du Sénégal ne donnent pas forcément une justification à ce que l'on voit. Souvent les nouveaux riches plutôt que d'investir préfèrent montrer leurs richesses. J'ai vu pas mal de gens qui se promènent avec des voitures de plusieurs dizaines de millions et quand ils vont à la pompe à essence, ils ne mettent que 5000 francs. Cela est plutôt culturel car il y a des paramètres à la fois psychologiques et sociologiques qui rentrent en compte. Cela dit, on ne peut pas criminaliser la richesse, ni la volonté de montrer un état de bien-être. Il faut tout de même faire gaffe, que cette culture de l'argent facile ne puisse devenir un véritable obstacle au développement du pays. Ce qu'il faut ce sont des investissements réels et la création de travail qui puisse redistribuer cette richesse. Il faut surtout offrir aux jeunes des perspectives.

On évoque aussi le terrorisme dans le système de financement de certaines organisations à but humanitaire. Est-ce que ce domaine vous intéresse, en plus du réseau de déplacement de certains fonds de pays Arabes vers des pays pauvres comme les nôtres ?

Encore une fois, cela ne nous concerne pas directement. Nous travaillons dans le développement des instruments législatifs. Je suis très fier de dire qu'un des acquis de la lutte contre le blanchiment au Sénégal a été la priorité de la cellule de lutte contre la délinquance financière et les institutions Sénégalaises. Aussi le blanchiment d'argent et le terrorisme sont de plus en plus associés, parce que les moyens de contrôler les passages de fonds sont très similaires. Cela dit nous ne nous occupons pas des transferts de fonds et des groupes terroristes, sauf dans la mesure où ces individus peuvent être associés à des réseaux criminels. Et cela est pratiquement une évidence qui se passe partout dans le monde. C'est-à-dire que le terrorisme se finance par des activités criminelles, c'est le cas des Talibans en Afghanistan avec la production de l'héroïne.

L'Observateur du Vendredi 30 janvier 2009

Sénégal : Trafic de visas à l'Ambassade d'Italie au Sénégal: Plus de 2000 candidats ont bénéficié du sésame

L'Italie évoque le scandale sous l'appellation des "débarquements de Lampedusa". Une île située au sud de la Grande Botte qui a perdu sa tranquillité légendaire depuis que les émigrés clandestins, venus principalement d'Afrique, en ont fait leur point de chute. Dans ce capharnaüm, la situation exceptionnelle ne tarda pas à arriver. Avec comme point de départ, Dakar. Plusieurs personnes, arpentant fièrement les marches d'un avion, avec des passeports dûment visés par l'ambassade d'Italie à Dakar. Le seul hic : les visas sont faux et vendus entre 5000 et 6000 euro l'unité.

Ces clandestins de "luxe" ont bénéficié, moyennant de fortes sommes d'argent, du soutien d'un haut fonctionnaire de la représentation diplomatique de l'Italie à Dakar. Plus de 2000

personnes auraient bénéficié des ces “faveurs”. Une affaire sans précédent qui a poussé le parquet de Rome a essayé d’y voir un peu plus clair. Surtout après que Yakham Lèye, juge d’instruction du 5e cabinet du Tribunal Régional Hors Classe de Dakar eut commencé une enquête. Si l’ambassade d’Italie a choisi de ne pas se prononcer sur cette affaire qui fait les choux de la presse transalpine depuis le mois d’octobre dernier, c’est parce qu’un haut fonctionnaire de son ambassade à Dakar mouillé dans l’affaire a été relevé. Dans ce scandale du siècle, un visa délivré par l’ambassade d’Italie à Dakar est vendu entre 5000 et 6000 euros (3 millions et 4 millions Cfa).

Trop beau pour être vrai

Un “trafiquant” très haut placé au sein de la très respectée représentation diplomatique et des acquéreurs privilégiés qui atterrissent en Italie presque avec un statut d’émigré “en règle”. La situation était trop belle pour perdurer. Le pot aux roses a finalement été découvert et la mèche vendue. Car, comme tous les crimes, celui-ci n’était pas parfait, et la faille est venue des bénéficiaires des “largesses” d’un haut fonctionnaire de l’ambassade d’Italie à Dakar. Le bonhomme très malheureux a été appréhendé à la frontière portugaise. Malgré le fait qu’il ait déboursé une somme conséquente pour disposer du fameux sésame, il sera interdit d’accès au territoire Schengen. Les services douaniers n’ont alors, pas tardé à sonner l’alerte et les contrôles se sont intensifiés dès qu’un “convoi” provenant de l’aéroport de Dakar est arrivé. Certaines personnes, soupçonnées de trafic de drogue ou de blanchiment d’argent, auraient été bénéficiaires des visas. C’est d’ailleurs ce qui a suscité la curiosité des autorités européennes.

Les révélations du voyageur arrêté au Portugal ont permis de savoir que les visas seraient faux. Après l’ouverture d’une enquête qui s’est intéressé à la piste principale menant au haut fonctionnaire de l’ambassade d’Italie. Comme mesure conservatoire, le haut fonctionnaire, mouillé dans cette affaire de trafic de clandestins à grande échelle a été mis au frigo en attendant que le parquet de Rome termine son enquête. Les candidates à cette filière sont principalement des Sénégalais, mais il y a aussi des Mauritaniens, des Guinéens, des Cap Verdiens et même des Malaisiens. Le montant total du pactole qu’ils ont décaissé avoisinerait 7 milliards de francs Cfa.

L’Observateur : Mercredi 21 Jan 2009

Belgique : Des centaines d'affaires de fraude sauvées de la prescription

Le parquet bruxellois aura entièrement résorbé, pour le mois de juillet prochain, son retard historique de près de 300 dossiers concernant des faits de criminalité financière, a indiqué dans la presse économique flamande le porte-parole du parquet, Jos Colpin.

La capitale connaissait un arriéré croissant de plus 1.500 cartons remplis de documents d’enquêtes clôturées depuis déjà des années. Mais durant les vacances de Pâques l’an dernier, la section finances du parquet a reçu des renforts afin d’enfin traiter les vieux dossiers. Cela s’est fait dans le cadre d’un plan d’action de l’ancien ministre de la Justice, Jo Vandeurzen (CD&V).

Au 31 décembre dernier, près de deux tiers des cartons étaient déjà traités, indique le parquet. Dans environ deux dossiers sur trois, les suspects seront encore poursuivis. Le reste des dossiers sera également traité mais ils semblent être trop anciens pour encore pouvoir les sauver de la prescription.

[En Ligne] Disponible sur
<http://www.rtlinfo.be/rtl/news/article/212901/des-centaines-d-affaires-de-fraude-sauv-es-de-la-prescription/>

Des banques sauvées par l'argent de la drogue, selon l'ONU DC

"De nombreuses" banques ont été sauvées de la crise financière grâce à de l'argent provenant du narcotrafic. L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONU DC) dispose d'éléments en ce sens, selon son directeur.
le 24 janvier 2009

"De nombreuses" banques ont été sauvées de la crise financière grâce à de l'argent provenant du narcotrafic. L'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONU DC) dispose d'éléments en ce sens, selon son directeur.

Des renseignements font penser que "des crédits interbancaires ont été financés grâce à des fonds issus du trafic de drogue et d'autres activités illégales", a déclaré à l'hebdomadaire autrichien "Profil" le directeur de l'ONU DC Antonio Maria Costa.

"Durant la seconde moitié de 2008, le manque de liquidités a été le principal problème du système bancaire, et le capital disponible est devenu un facteur fondamental", dit-il dans l'article à paraître lundi. Or "dans de nombreux cas, l'argent de la drogue est le seul capital d'investissement disponible" quand les Etats ne débloquent pas eux-mêmes des fonds de secours.

[En Ligne] Disponible sur
<http://www.lematin.ch/flash-info/economie/banques-sauvees-largent-drogue-lonudc>
